

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 14/07/2024
Référence d'enregistrement : 2024C9999395174
Mode de paiement : PRELEVEMENT
Montant des droits payés : 25 €
Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne



2D-DOC

Cession de droits entre SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE AAC CONSULTING (947834065) et Arzu KESKINKILIC
déclarée par CenK CENK

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

Arzu KESKINKILIC (ASLAN) Né(e) le 05/03/1974 (TURQUIE)
9 VOIE COMMUNALE RESIDENCE DES 4 JEAN
PROVINS (77)

III - Cédant

SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE AAC CONSULTING (947834065)
9 VOIE COMMUNALE RESIDENCE DES 4 JEAN
PROVINS (77)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 947834065
Désignation : SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE AAC CONSULTING
Adresse : 9 VOIE COMMUNALE RESIDENCE DES 4 JEAN
PROVINS (77)

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 01/07/2024
Prix : 200,00 €
Nombre de parts cédées : 2000
Numéro des parts cédées : 1 A 2000
Nombre total de parts : 2000

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : CENK KESKINKILIC
 Adresse : 9 RESIDENCE LES 4 JEAN 77160 PROVINS
 Nature de la mutation : CESSION
 Date de l'acquisition : 01/07/2024
 Valeur ou prix d'acquisition : 200,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	200,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 0,00 €	
Base taxable retenue	200,00 €	
Taux applicable	0,1 %	
Droits calculés		0,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception ¹		25 €
Montant à payer		25 €

¹Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.